

Dijon, le 6 mars 2020

Point de situation sur la scolarisation des élèves dans l'académie de Dijon à la rentrée des congés d'hiver

Les 264 400 écoliers, collégiens et lycéens de l'académie de Dijon reprennent les cours ce lundi 9 mars. Depuis le début des vacances scolaires, l'épidémie de Coronavirus est passée du stade 1 au stade 2. Le virus circulant déjà sur notre territoire, il n'y a plus de raison de confiner des personnes revenant de zones exposées à une circulation active du virus sous condition qu'elles ne présentent pas de symptôme. Les écoles, collèges et lycées de l'académie ouvriront donc normalement leurs portes lundi.

Afin que les élèves puissent être accueillis sereinement dans leur établissement scolaire, la rectrice Nathalie Albert-Moretti a adressé un message à l'ensemble des chefs d'établissement public et privé sous contrat pour leur rappeler les dispositions actuellement en vigueur pour freiner la propagation du virus. Les familles ont également été destinataires d'un message d'information, transmis via les établissements scolaires.

La situation est évolutive. Il convient donc, pour disposer d'informations fiables et à jour, de consulter très régulièrement le site <https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus> qui comprend notamment une foire aux questions et le site du gouvernement <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>.

Une vigilance particulière est demandée à chacun pour respecter et faire respecter les mesures qui permettent de se prémunir de la propagation du virus.

Des consignes ont été données aux chefs d'établissement par les autorités académiques. Les collectivités territoriales ont fait de même auprès de leurs agents. Ces dernières visent l'affichage de supports rappelant les gestes individuels à réaliser pour préserver sa santé et celle de son entourage, la veille renforcée afin que tous les sanitaires disposent de savon en quantité suffisante et d'essuie-mains papier à usage unique ou encore les indications quant au nettoyage régulier des objets soumis à des contacts réguliers avec les mains.

Mesures spécifiques

En plus de ces mesures de précaution qui s'adressent à chaque citoyen, les établissements scolaires sont concernés par des dispositions spécifiques :

- Tous les voyages scolaires à l'étranger ou dans un « cluster » (foyer de circulation du virus) sont suspendus pour les départs prévus à un horizon de 7 jours.
- Les élèves et personnels identifiés comme cas-contacts, c'est-à-dire qui ont partagé le même lieu de vie qu'un patient malade lorsque celui-ci présentait des symptômes, ne peuvent rejoindre leur école ou établissement scolaire.

CONTACTS PRESSE

Cabinet de la rectrice

Service communication : Delphine Mauerhan

T 03 80 44 84 15

presse@ac-dijon.fr

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Continuité pédagogique

Le cas échéant, l'académie est d'ores et déjà organisée pour faire face à toute mesure d'éloignement temporaire d'élèves, qu'elle résulte d'une mesure de précaution concernant l'état de santé d'un élève ou d'une fermeture d'école, collège ou lycée prononcée au regard de la situation épidémiologique par la préfecture et l'agence régionale de santé. Dans ce cas, une continuité pédagogique sera mise en place pour maintenir un contact régulier entre l'élève et ses professeurs. Les réseaux existants (espaces numériques de travail, messageries électroniques ou outils similaires propres dans les établissements privés), ainsi que les outils mis en place par le CNED (dispositif « ma classe à la maison »), permettront de garantir que chaque élève aura accès aux supports de cours et qu'il pourra réaliser les devoirs ou exercices requis pour ses apprentissages.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade

CONTACTS PRESSE

Cabinet de la rectrice

Service communication : Delphine Mauerhan

T 03 80 44 84 15

presse@ac-dijon.fr

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**